

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

École doctorale n° 341 Evolution, Ecosystèmes, Microbiologie, Modélisation (E2M2)

- Université Claude Bernard Lyon 1 – UCB
- Institut national des sciences appliquées de Lyon

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Bruno Lapied, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Membres du comité d'experts

Président :

M. Bruno LAPIED, Université d'Angers

Experts :

M. Christian BROSSEAU, Université de Bretagne Occidentale

M. Serge POTIER, Université de Strasbourg

M. Florent TIXIER, Université de Bretagne Occidentale

Délégué scientifique du HCERES :

M. Jacques NOËL

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Evolution, Ecosystèmes, Microbiologie, Modélisation* (ED E2M2, n°341) relève du domaine scientifique principal « sciences agronomiques et écologiques » avec comme domaines scientifiques secondaires « mathématiques et leurs interactions », « biologie, médecine et santé », et « sciences de la terre et de l'univers, espace ». L'établissement porteur est l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) avec un établissement co-accrédité, l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), et trois établissements associés, VetAgroSup, l'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea) et l'Ecole normale supérieure de Lyon (ENSL). Membre de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) « Université de Lyon » (UdL), l'ED E2M2 est donc intégrée au Conseil des écoles doctorales de l'UdL. Cette école doctorale multidisciplinaire est organisée autour des cinq thématiques suivantes :

- Paléoenvironnements et évolution : quantification et modélisation du déterminisme des facteurs environnementaux sur l'évolution du vivant, sa dynamique au cours des temps géologiques ;
- Micro-organismes, interactions, infections : étude des populations de micro-organismes en interaction avec les végétaux et les organismes supérieurs et leurs activités. Rôles dans les milieux naturels, dans l'évolution des espèces, (rôle des endosymbiotes, des virus) et études des conséquences en terme d'évolution des espèces ;
- Biologie évolutive, biologie des populations, écophysiologie : description et compréhension des mécanismes adaptatifs et évolutifs des systèmes biologiques dans les domaines de l'écologie, de l'agronomie et de la santé ;
- Biomathématiques, bioinformatique, génomique évolutive : description, modélisation et compréhension de l'impact des mécanismes adaptatifs, évolutifs et des interactions entre êtres vivants au niveau du génome et des chaînes métaboliques ;
- Ecologie des communautés, fonctionnement des écosystèmes, écotoxicologie : compréhension du fonctionnement des écosystèmes (dimensions physiques et biologiques, et flux de matière et d'énergie associés), et de la dynamique spatio-temporelle des communautés d'organismes qui y vivent, et leur relation avec l'environnement physique, en intégrant l'effet des polluants.

Les thématiques de recherche de cette école doctorale sont très diversifiées. Elles sont le reflet de la mosaïque des activités de recherche des onze laboratoires d'accueil qui comportent des Unités Propres et Unités Mixtes de Recherche CNRS-UCBL, INRA-UCBL, INRA-INSA de Lyon, Inserm-UCBL-ENSL, des unités propres de l'INRIA et de l'IRSTEA et une Unité mixte Anses-VetAgroSup. A ce titre, l'ED E2M2 présente une certaine spécificité dans les thématiques de recherche développées au sein d'UdL. Elle regroupe environ 180 doctorants et des chercheurs et enseignants chercheurs des départements de biologie et de géologie d'UdL.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation par critère :

- Fonctionnement et adossement scientifique

La direction de l'ED E2M2 s'appuie sur un directeur et un directeur adjoint. Suite au départ du précédent binôme prévu à la fin du mois d'août 2014, la nouvelle équipe, validée en mai 2014 par le Comité Pédagogique et d'Orientation (CPO) de l'école, a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2014. Un souci de continuité a été exprimé par les deux équipes de direction pour assurer le bon fonctionnement de l'ED lors de la transition. Il faut indiquer que cette école a rencontré des difficultés fonctionnelles durant le contrat puisqu'il n'y a pas eu de support administratif sous forme d'un secrétariat pour aider à la gestion quotidienne du fonctionnement administratif.

L'ED E2M2 fonctionne avec un Conseil de 22 membres, constitué autour du binôme de direction et formé des onze directeurs des unités de recherche rattachées à l'ED, de cinq représentants des doctorants et d'un représentant des personnels BIATSS, et cinq personnalités extérieures aux établissements tutelles. La composition du Conseil est relativement conforme au décret 2006 bien que les cinq personnalités extérieures n'appartiennent pas au secteur socio-économique, *e.g.* entreprises, technopôle, pôle de compétitivité, chambre de commerce et d'industries. Ce Conseil se réunit deux fois par an (contre trois réunions annuelles recommandées par les textes en vigueur). La gestion au quotidien

de l'ED est assurée par un Conseil élargi composé des membres du Conseil de l'ED complété par des représentants des différentes unités de recherche, au prorata de leur représentation thématique. Ce Conseil élargi se réunit chaque mois et il est uniquement consultatif. Il traite des questions quotidiennes liées au fonctionnement de l'ED, auditionne tous les candidats bénéficiant d'un financement doctoral et demandant l'inscription à l'ED, désigne un tuteur extérieur à l'équipe pour chaque doctorant, et prépare en amont les réunions du Conseil de l'ED. Chaque réunion du Conseil de l'ED et du Conseil élargi fait l'objet d'un compte rendu publié sur le site web de l'ED.

En matière de communication interne et externe, l'ED a créé deux sites web destinés aux doctorants et aux membres de l'ED. Le premier site est surtout informatif puisqu'il renseigne essentiellement sur les champs thématiques de l'ED, les procédures d'inscription et de réinscription, les modalités de soutenance, le fonctionnement du concours, les dates du concours, et les modules de formations offerts aux doctorants, les contacts et liens utiles sur les autres écoles doctorales, l'association des doctorants, l'administration, les formulaires d'inscription et de réinscription, la procédure de soutenance de thèse. Le second site internet facilite la gestion au quotidien de la thèse. Il est à noter qu'il n'existe pas de règlement intérieur de l'ED qui pourrait constituer le cadre administratif fonctionnel de cette structure.

La politique de recrutement des doctorants ne bénéficie pas d'une procédure strictement réglementée. Tous les chercheurs et enseignants chercheurs membres de l'ED peuvent déposer un sujet de thèse. Le Conseil de l'ED vérifie entre autre, que le sujet rentre dans le périmètre thématique de l'ED et qu'il constitue un sujet de recherche pertinent. Il n'y a pas de limite sur le nombre de sujets de thèse proposés par thématique. Il faut noter qu'un chercheur non titulaire de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), peut déposer un projet, à condition qu'il s'engage à *i)* demander une dérogation d'encadrement auprès du Conseil scientifique de son établissement, et *ii)* soutenir l'HDR durant la période de la thèse. Enfin, et concernant le financement de thèses par contrats doctoraux, il n'y a pas de pré-arbitrage sur la répartition des financements par domaine scientifique de l'ED ou par unité de recherche. La sélection des étudiants est basée sur la qualité du triptyque «étudiant/directeur de thèse/sujet de thèse». Le concours est organisé en plusieurs parties comprenant le dépôt des sujets (avril, mai de l'année en cours), dépôt des dossiers de candidatures (fin juin), réunion du jury d'admissibilité pour le concours (fin juin également) et entretiens avec les candidats retenus (mi-juillet) par le conseil statutaire élargi aux membres du conseil consultatif (33 membres en tout). Les doctorants membres du conseil assistent à l'ensemble des délibérations sans droit de vote. Les candidats qui bénéficieraient en cours d'année d'un autre financement que le contrat doctoral ministériel (CIFRE, contrat ANR, etc.) sont auditionnés par le conseil élargi sur les mêmes critères que le concours général. Les candidats refusés peuvent être à nouveau auditionnés après redéfinition du projet de thèse (environ 10 % des candidats). Le seuil de financement est celui imposé par l'Université Lyon 1, soit 1250 euros net minimum par mois durant trois ans.

L'adossement scientifique est très satisfaisant. Il repose sur 11 laboratoires importants qui représentent des unités propres et unités mixtes associées à des EPSTs tels que le CNRS, l'INRA et l'INSERM, avec également l'INRIA, l'IRSTEA, l'Anses, l'ENSL et VetAgroSup. La plupart de ces unités relèvent de 2, voire 3 des domaines scientifiques de l'école doctorale. Il y a un très fort investissement des unités de recherche dans le fonctionnement global de l'ED (formations, animations scientifiques, ouverture internationale, suivi des doctorants et des docteurs, etc.).

- Encadrement et formation

Une charte de thèse commune aux établissements co-accrédités et aux différentes ED est en vigueur au sein d'UdL. L'école doctorale E2M2 regroupe environ 180 doctorants pour 450 chercheurs et enseignants-chercheurs dont 120 titulaires de l'HDR, dont le nombre est en augmentation depuis 2010-2011 avec une répartition relativement hétérogène entre les cinq domaines (Paléoenvironnements et Evolution : 15 ; Micro-organismes, Interactions, Infections : 78 ; Biologie évolutive, Biologie des populations, Ecophysiologie : 20 ; Biomathématiques-bioinformatique-génomique évolutive : 35 ; Ecologie des communautés, fonctionnement des écosystèmes, Ecotoxicologie : 12). Il n'y a pas de politique affirmée de l'ED sur le nombre de doctorants encadrés par HDR. Cependant, l'école recommande un taux d'encadrement maximum à trois doctorants équivalents temps plein par HDR, soit six co-directions de thèses maximum. La durée des thèses se situe dans la moyenne nationale et se stabilise autour de 3,5 ans.

Pendant sa thèse, chaque doctorant bénéficie d'un suivi sous forme de tutorat et d'un comité de pilotage. Le tuteur, extérieur à l'équipe de recherche du doctorant, est désigné par le Conseil élargi de l'ED. Le comité de pilotage de la thèse est constitué de trois chercheurs et/ou enseignants-chercheurs extérieurs à l'unité d'accueil des doctorants, hors tuteur et directeur de thèse, proposés par les doctorants et leur directeur de thèse. Le suivi du travail de thèse est effectué par le comité de pilotage qui évalue annuellement l'avancement du travail de thèse. Ce comité se réunit deux fois au cours de la thèse et avant chaque demande de réinscription. Cette procédure n'est pas standardisée. Un «Livret de compétences» permet un suivi du doctorant par le comité ; il regroupe un ensemble de données en particulier sur le bon déroulement de la thèse, la valorisation scientifique du travail du doctorant.

Les doctorants doivent avoir publié (publications soumises ou sous presse) au moins une publication à partir de son travail de thèse pour pouvoir soutenir. Avec cette disposition, la grande majorité des doctorants (>95 %) a publié au

moins un article dans une revue internationale à comité de lecture au moment de leur demande d'autorisation de soutenance.

Au niveau de la formation, l'offre repose essentiellement sur quatre modules obligatoires d'une vingtaine d'heures chacun comprenant deux modules d'ouverture scientifique et deux modules de préparation à la vie professionnelle. La participation à des congrès scientifiques est considérée comme une activité normale liée à la recherche. Bien qu'il n'y ait pas de réelle politique de formation mutualisée avec les autres écoles doctorales d'UdL, l'ED E2M2 permet aux doctorants de développer des contacts avec d'autres équipes de recherche pour apprendre une technique, découvrir une autre approche de la recherche, en finançant partiellement des stages-découverte. La possibilité d'effectuer des stages en entreprise pourrait être envisagée même si elle reste assez peu exploitée en raison de problèmes administratifs ou financiers. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de Doctoriales organisées mais les doctorants, qui ont fondé leur propre association, organisent les journées scientifiques de l'ED. Enfin, il n'existe pas de procédures standardisées d'évaluations par les doctorants des modules de formations proposées.

- Suivi et insertion

En matière de dispositif mis en place pour le suivi et l'insertion des docteurs, l'ED E2M2 bénéficie du SIGED (Système d'Information et de Gestion des Ecoles Doctorales) développé par le Collège doctoral d'UdL. Des enquêtes sont régulièrement réalisées sur l'insertion professionnelle des docteurs pour le compte de l'ensemble des établissements. Tous les résultats sont ensuite proposés par ED avec un taux de réponse autour de 60-70 %. Les résultats des enquêtes sont présentés annuellement lors de l'assemblée générale de l'ED à l'ensemble des doctorants.

En parallèle, l'association de doctorants organise des rencontres avec les anciens doctorants et constitue un annuaire des doctorants de l'ED. Les résultats de l'enquête montrent une bonne insertion professionnelle des docteurs à deux ans après leur soutenance, avec 33 % en CDI dans un établissement public, et environ 35 % en CDD (contrat post doctoral en France ou à l'étranger). Toutefois, l'utilisation des résultats d'insertion comme outil de pilotage pour le fonctionnement global de l'ED n'est pas explicitement formalisé. Enfin, l'implication des doctorants est réellement très importante dans le fonctionnement de l'ED. En effet, environ 25 doctorants répartis sur les trois années de thèse et un doctorant en 4^{ème} année, représentant tous les domaines scientifiques de l'ED, étaient présents au moment de l'évaluation.

Appréciation globale :

Malgré des difficultés évidentes de mise en place de cette ED à ses débuts, avec une absence de stabilisation pérenne d'un soutien administratif (secrétariat en particulier) et logistique, l'équipe de direction du précédent contrat et l'équipe actuelle, aidées par le Conseil des écoles doctorales d'UdL, a contribué à dynamiser l'ED multidisciplinaire E2M2, qui a su tirer profit de la diversité des domaines scientifiques. La forte implication des doctorants à différents niveaux dans la « vie » de leur école est un soutien évident dans son dynamisme. Ce soutien a été attesté par une représentation importante et significative de la délégation des doctorants au moment de l'évaluation. Les doctorants ont affirmé les bonnes interactions entre doctorants et équipe de direction. L'ED est également bien soutenue par la participation active des unités de recherche dans son fonctionnement et la qualité de l'adossement scientifique. Tout ceci devrait permettre une évolution très positive et une harmonisation dans le fonctionnement administratif de l'ED, et atténuer, en partie, les points faibles relevés par le comité HCERES.

Points forts :

- Adossement scientifique avec une grande qualité des unités de recherche d'accueil.
- Mise en place d'un tutorat permettant le suivi des doctorants.
- Durée de thèse maîtrisée.
- Disponibilité de l'équipe de direction et dialogue avec les doctorants.
- Bon suivi par l'équipe de direction des doctorants.
- Forte implication des doctorants dans la vie de l'école.

Points faibles :

- Soutien en personnel administratif trop faible.
- Taux d'encadrement en HDR insuffisant.
- Peu de lisibilité dans les procédures des règles de fonctionnement de l'ED et du statut des doctorants.
- Pas d'interaction avec les autres ED d'UdL.
- Peu d'actions entreprises vers la mobilité internationale.

Recommandations pour l'établissement

Le comité HCERES propose les recommandations suivantes :

- Les différentes tutelles devraient mettre rapidement à la disposition de l'ED E2M2 des moyens en personnel (un poste de secrétaire) et en locaux.

- La mise en place d'une politique d'incitation forte auprès des jeunes chercheurs et/ou enseignants-chercheurs pour obtenir l'HDR permettrait de renforcer le taux d'encadrement. L'organisation « d'HDRiales » sur une demie-journée pourrait motiver cette démarche.

- Les rôles de la commission pédagogique et d'orientation, du comité de pilotage, ainsi que les fonctions du tuteur mériteraient d'être définis spécifiquement et précisés. Afin de respecter l'esprit de l'arrêté de 2006, la composition du Conseil de l'ED doit être modifiée (représentants extérieurs). La rédaction d'un règlement intérieur de l'ED avec des statuts votés par le Conseil de l'ED permettrait de fixer un certain nombre de règles sur le fonctionnement de l'ED. Un livret des doctorants distribué dès la première année pourrait être également très utile.

- L'interaction avec les autres écoles doctorales d'UdL devrait être renforcée voire initiée par l'intermédiaire de modules de formations scientifiques mutualisés avec les autres ED.

- La mise en place d'une politique d'aide à l'ouverture vers l'internationale (mobilité entrante, sortante) est un élément important du fonctionnement d'une école doctorale, ne serait-ce que pour renforcer l'attractivité et/ou la visibilité de l'ED. La participation de l'ED E2M2 dans des programmes européens de type ITN (*Innovative Training Networks*) Marie Curie pourrait être une possibilité à envisager.

Observations de l'établissement



Villeurbanne, le 10 juin 2015

**Direction de la Recherche
et des Etudes Doctorales**

DRED

Bâtiment Atrium
La Doua

HCERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Affaire suivie par
Céline FIORDALISI
Directrice administrative adjointe
Responsable du service
des Etudes Doctorales
T 33 (0)4 72 44 80 45
C celine.fiordalisi@univ-lyon1.fr

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir transmis le pré-rapport d'évaluation HCERES de l'ED 341 Evolution, Ecosystèmes, Microbiologie, Modélisation (E2M2)

Je tiens à souligner la très grande qualité du travail réalisé par les membres du jury HCERES.

Après lecture attentive et analyse du document, je souhaiterais formuler les observations portées dans le document en annexe.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces remarques et me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Objet
Rapport Evaluation HCERES
ED 341 E2M2
Observations

Pièce jointe
1



Monsieur François-Noël GILLY

Président de l'Université Claude Bernard Lyon1



Ecole Doctorale ED-341

E2M2 Evolution Ecosystèmes Microbiologie Modélisation

Observations sur le rapport d'évaluation HCERES

8 Juin 2015

Nous avons pris connaissance du rapport HCERES envoyé par le Comité (*) que nous remercions pour son expertise constructive. Nous prenons acte des points positifs du rapport. Ils sont le résultat d'un gros travail par l'équipe de direction sortante, pénalisée en début de mandat par l'absence de secrétariat dédié, mais qui a su mettre en place un *modus operandi* performant.

(*) *Fichier A2016-EV-0691774D-S3PED160010276-010073-RT-1.pdf*

Les points faibles et les recommandations évoquées par le Comité sont repris point par point dans le tableau synthétique ci-dessous:

Extraits du rapport HCERES	Réponse de la direction de l'ED-341
<p>p. 4 Le Conseil se réunit deux fois par an (contre trois réunions annuelles recommandées par les textes en vigueur). La gestion au quotidien de l'ED est assurée par un Conseil élargi composé des membres de l'ED complété par des représentants des différentes unités de recherche. Ce conseil se réunit chaque mois et il est uniquement consultatif.</p>	<p>Le choix de l'Ecole a effectivement été de dynamiser le fonctionnement quotidien par les réunions mensuelles ou trimestrielles du conseil consultatif : 6 ou 7 se tiennent chaque année, et ses propositions sont validées par le conseil statutaire. Cette organisation particulière a effectivement été faite au détriment d'une des réunions annuelles du conseil statutaire. Nous avons cependant considéré que les Doctoriales, au cours desquelles tous les membres du conseil sont invités, pouvaient être considérées comme une 3ème réunion annuelle. Mais il nous faudra formaliser cette réunion lors du prochain contrat en remplaçant un des conseils consultatifs par un conseil statutaire afin d'atteindre le nombre annuel de 3 réunions formelles.</p>

p. 6

La possibilité d'effectuer des stages en entreprise pourrait être envisagée même si elle reste peu exploitée en raison des problèmes administratifs ou financiers.

L'École a mis en place dès avril 2015 des aides pour des stages à l'étranger lors d'un 1^{er} Appel d'Offre. Un 2^{ème} Appel d'Offre a été lancé en mai 2015 en élargissant ces aides pour des stages qui peuvent aussi se dérouler en France, y compris en entreprise. Nous poursuivons cet effort financier qui représente près de 25% du budget de l'École.

p. 6

Il est regrettable qu'il n'y ait pas de Doctoriales organisées, mais les doctorants, qui ont fondé leur propre association, organisent les journées scientifiques de l'ED.

Cette phrase ne nous paraît pas refléter la réalité puisque ces journées scientifiques SONT justement les Doctoriales. Elles sont financées sur le budget de l'ED (coût 3500 euros en 2015, c'est-à-dire 20% du budget total de l'École).

NB : ces journées seront complétées par une journée 'Prospectives après-thèse' organisée à l'Automne dès la mise-en-place du prochain contrat (point du Projet, voir document initial et autoévaluation 2014 de l'ED).

p. 6

Il n'existe pas de procédures standardisées d'évaluations par les doctorants des modules de formation proposés.

Ce n'est pas exact : il existe des évaluations pour certains modules proposés par l'UdL. En ce qui concerne les modules spécifiques 'internes' proposés par E2M2 à ses doctorants, ils n'ont effectivement pas été évalués jusqu'à présent de manière formelle, mais plutôt au travers de leur attractivité vis-à-vis des doctorants. L'ED prend néanmoins en compte cette recommandation du comité HCERES, qui figure d'ailleurs dans le projet de la nouvelle équipe de direction (voir dossier initial).

p. 7

Soutien en personnel administratif trop faible.

L'ED bénéficie à présent d'un secrétariat à 45% (2 jours et quart par semaine) dont les missions de gestion administrative associées à l'ED sont :

- Activité de scolarité de gestion des flux entrants - sortants (pic Septembre-Novembre)
- Organisation du concours de l'ED (pic Juin-Juillet)
- Organisations des autres événements (AG, réunions du conseil, journée scientifique)
- Gestion financière (DBM, Commandes, Missions, aides stages, subventions)
- Activité de renseignement, d'accueil et d'orientation

En période de pics comme ceux du début et de la fin de l'année universitaire, il est impossible à une secrétaire à 45% de mener ces missions à bien. L'École souhaite que cet aspect soit pris en compte par sa tutelle.

p. 7

Taux d'encadrement en HDR trop faible.

C'est un sujet récurrent sur lequel nous échangeons régulièrement avec les responsables d'Unités de recherche qui sont confrontés aux mêmes difficultés. En regardant les chiffres en détail, on note que ces taux varient d'une équipe à l'autre et que des actions spécifiques devront être organisées avec leurs directeurs.

En attendant de discuter de cette question au niveau de l'UdL, nous avons néanmoins pris, dès avril 2015, des mesures concrètes de réduction du nombre de thèses qu'un directeur sans HDR peut encadrer avant de soutenir son habilitation (3 au lieu de 4). Il nous faudra compléter ces actions par d'autres incitations

p. 7

Peu de lisibilité dans les procédures des règles de fonctionnement de l'ED et du statut des doctorants.

La rédaction d'un Règlement Intérieur de l'ED avec des statuts votés par le conseil de l'ED permettrait de fixer un certain nombre de règles. Un livret des doctorants distribué dès la première année pourrait être très utile

Ces règles sont pourtant très précises et sont détaillées sur le site web de l'ED qui a été actualisé et modernisé dès la fin 2014 :

<http://e2m2.universite-lyon.fr/>

Plus précisément, il comprend les rubriques suivantes :

- Présentation

<http://e2m2.universite-lyon.fr/presentation/>

- Contacts

<http://e2m2.universite-lyon.fr/contacts/>

- Admission et Concours

<http://e2m2.universite-lyon.fr/admission-et-concours/>

- Inscription et Réinscription

<http://e2m2.universite-lyon.fr/inscription-reinscription/>

- Déroulement de la Thèse – Modules – Tutorat

<http://e2m2.universite-lyon.fr/deroulement-de-la-these-modules-tutorat/>

- Soutenance

<http://e2m2.universite-lyon.fr/soutenance/>

- Après-thèse et Insertion Professionnelle

<http://e2m2.universite-lyon.fr/apres-la-these-l-insertion-professionnelle/>

- HDR

<http://e2m2.universite-lyon.fr/hdr/>

- FAQ Foire aux questions est actuellement actualisée régulièrement

<http://e2m2.universite-lyon.fr/> Rubrique « Pratique »

Mais nous prenons acte de la recommandation du comité de regrouper toutes ces données dans un Règlement Intérieur unique et exhaustif qui pourrait être utilisé pour élaborer un Livret des doctorants spécifique à l'Ecole (NB : il existe déjà un Guide du doctorant préparé par l'UdL pour tous les doctorants de la COMUE)

p. 7

Pas assez d'interaction avec les autres ED de l'UdL.

Ce chantier est en cours au niveau du collège doctoral de l'UdL. De notre côté, nous avons depuis la visite du comité mis en place un partenariat avec le forum Biotechno qui met en contact tous les doctorants des ED de Sciences Vie-Santé de la COMUE et au-delà au niveau de la région (Lyon, St-Etienne, Grenoble). C'est une première étape que nous renforcerons par des actions spécifiques, comme par ex. organiser des journées emploi-docteur en commun avec EDISS et BMIC. On peut aussi signaler que la journée scientifique de l'OSU Lyon nous permet de collaborer avec les ED PHAST et Matériaux.

p. 7:

Cette interaction avec les autres ED devrait être renforcée par l'intermédiaire de modules de formations scientifiques mutualisées

Il existe des modules communs au niveau de l'UdL mais effectivement pas de modules scientifiques spécifiques organisés avec les autres ED. Nous prenons cette recommandation en compte.

p. 7

**Peu d'actions entreprises vers la mobilité internationale
Recommandation : mise-en-place d'une politique d'aide à la mobilité (entrante, sortante), participation de l'ED dans des programmes européens de type ITN Marie Curie.**

C'est un point faible qui a été reconnu par l'équipe de direction sortante. Des propositions précises figurent dans le projet de la nouvelle équipe. Des actions très concrètes à destination des doctorants et des équipes de recherche ont d'ailleurs été mises en place dès avril 2015, comme l'utilisation d'une partie du budget de l'ED à des aides pour effectuer des stages de formation à l'étranger (4000 euros, c'est-à-dire près de 25% du budget de l'ED).

Nous prenons néanmoins acte des recommandations du comité pour la participation de l'ED à des programmes européens.

p. 7

Les rôles de la commission pédagogique et d'orientation, du comité de pilotage, ainsi que les fonctions du tuteur mériteraient d'être définies spécifiquement et précisés.

En ce qui concerne le fonctionnement du conseil pédagogique et d'orientation, l'expérience montre qu'il a été efficace et performant pour le suivi et la qualité des projets doctoraux, et ce point est souligné dans le rapport. Il nous faudra juste en corriger le nombre afin d'être conforme aux textes (3 conseils statutaires au moins par an)

Le point évoqué par le comité HCERES sur les rôles des comités de pilotage et du tuteur avait été anticipé par la nouvelle équipe de direction dans son projet. Son objectif est effectivement de standardiser la charnière « comité de pilotage-tuteur » afin que la procédure de suivi dans son ensemble soit unifiée.

L'expérience a en effet montré que les instructions pour le déroulement des réunions du comité de pilotage/suivi variaient significativement d'un laboratoire à l'autre. Des décisions ont d'ailleurs déjà été prises dans ce sens par le conseil d'ED qui s'est tenu en mai 2015. Cette nouvelle procédure sera mise en place dès la rentrée de septembre 2015 et intégrée au Règlement Intérieur suggéré par le comité HCERES.

Villeurbanne, le 8 juin 2015

Fabrice Cordey, directeur E2M2



Sylvie Reverchon-Pescheux, directrice adjointe E2M2

